



N° 168 Audit de conformité relatif à la délégation d'activités commerciales par une entité subventionnée :  
**Genève-Plage & Bains des Pâquis**  
*rapport publié le 16 novembre 2021*

No 168 Délégation d'activités commerciales par une entité subventionnée			
Recommandations proposées	9	Ouvert	3
		Fermé	6
		Refusé	-

Les neuf recommandations émises par la Cour des comptes ont été acceptées.

Au 31 décembre 2023, six recommandations ont été mises en œuvre, dont deux ont été fermées durant la période sous revue. Cela concerne :

- Pour le canton, la recommandation 6 pour laquelle la subvention versée par le canton à l'Association Genève-Plage (AGP) a été diminuée de 50'000 F par année pour 2023 et 2024. Cette diminution est plus faible que celle initialement recommandée par la Cour (- 110'000 F par année), mais se justifie par des prestations supplémentaires demandées à l'AGP dans le cadre de la politique sportive du canton. Au final, l'économie réalisée liée à la mise en œuvre de cette recommandation a représenté 320'000 F sur une période de quatre ans (220'000 F pour la période 2021-2022 et 100'000 F pour la période 2023 à 2024) ;
- Pour la Ville de Genève, la recommandation 9 pour laquelle les prestations entre l'Association d'usagers des Bains des Pâquis (AUBP) et la buvette sont détaillées dans les états financiers 2023 de l'AUBP.

Par ailleurs, trois recommandations adressées au canton étaient échues (recommandations 1 à 3) et ont fait l'objet d'un report d'échéance au 30 juin 2024.

Les recommandations en statut « Ouvert », dont la mise en œuvre n'était pas échue au 31 décembre 2023 ou pour lesquelles un report de délai a été demandé, n'ont pas fait l'objet d'un suivi.

No 168 Délégation d'activités commerciales par une entité subventionnée : Genève-Plage & Bains des Pâquis					
Numéro	Libellé	Priorité	Responsable	Date échéance	Statut
<b>Recommandations adressées au DCS (canton)</b>					
168-R1	Compléter le cadre normatif applicable en matière de gestion des subventions	Moyenne	OCCS	<del>31.12.2022</del> <del>31.12.2023</del> report 30.06.2024	Ouvert
168-R2	Adapter les modèles de contrats de prestations	Moyenne	OCCS	<del>31.12.2022</del> <del>31.12.2023</del> report 30.06.2024	Ouvert
168-R3	Mettre en place des contrôles de deuxième niveau concernant les délégations d'activités commerciales	Moyenne	OCCS	<del>31.12.2022</del> <del>31.12.2023</del> report 30.06.2024	Ouvert
<b>Recommandations adressées au Conseil administratif (Ville de Genève)</b>					
168-R4	Compléter la directive générale applicable en matière de gestion des subventions	Moyenne	Conseil administratif	30.09.2022	Fermé
168-R5	Mettre en place des contrôles de deuxième niveau concernant les délégations d'activités commerciales	Moyenne	Départements de tutelle	30.09.2022	Fermé
<b>Recommandation adressée au DCS (AGP et zone événementielle)</b>					
168-R6	Diminuer la subvention de l'AGP	Très élevée	OCCS	<del>31.12.2022</del> report 31.03.2023	Fermé
<b>Recommandations adressées au DCSS (AUBP et buvette)</b>					
168-R7	S'assurer que l'AUBP tire pleinement parti de ses ressources propres et diminuer la subvention versée à l'AUBP	Très élevée	DCSS	01.01.2022	Fermé
168-R8	S'assurer auprès de l'AUBP de la mise en place d'un SCI adéquat au sein de la buvette	Très élevée	DCSS	01.07.2022	Fermé
168-R9	S'assurer que les avantages en nature soient communiqués de manière transparente dans les états financiers	Moyenne	DCSS	30.06.2023 au plus tard	Fermé